

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES COLLECTIFS « SOLIDARITÉ ROMS DE LA METROPOLE LILLOISE » - « FRATERNITE ROMS DU BASSIN MINIER 62 » -  
« CITOYENS SOLIDAIRES DES ROMS DU DUNKERQUOIS »

Les collectifs « Solidarité Roms de Lille-métropole », « Fraternité Roms du Bassin Minier 62 » et « Citoyens solidaires des Roms du Dunkerquois » ont été reçus, ce jeudi 19 juillet, à leur demande, par Monsieur Dominique Bur, préfet du Nord et de la région Nord-Pas de Calais et Monsieur Pascal Joly, préfet délégué pour l'égalité des chances.

Il s'agissait pour les collectifs de faire le point avec les représentants de l'Etat sur la situation des citoyens européens de culture « tzigane-roms » originaires de Roumanie et de Bulgarie présents dans la région. Leur situation ne cesse de se dégrader de jour en jour et les collectifs craignent que l'été ne soit propice à quelques « mauvais coups » qui se traduiraient par des expulsions visant les « campements sauvage » et renverraient ces populations à une nouvelle errance sur la Région alors même que le Président de la République s'était engagé, durant la campagne électorale à ce que « lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées » et à mettre en œuvre « une politique d'accompagnement vers le droit commun dans tous les domaines (social, scolaire, logement, santé, emploi) ».

Cette situation ne peut perdurer et il importe qu'en ce domaine chacun prenne ses responsabilités afin que soient trouvées des solutions pérennes à ce douloureux problème qui fait fi des valeurs de solidarité et de fraternité de notre République.

C'est pourquoi, les Collectifs ont demandé à Monsieur le préfet d'organiser au plus tôt une « Conférence régionale » sur ce sujet, réunissant les collectivités territoriales (Région, départements, communes) les associations (professionnelles et celles regroupées dans les collectifs) afin réfléchir et définir, à l'échelle régionale, une politique d'accueil et de stabilisation de ces populations, seule, à même, de favoriser l'intégration des familles.

Cette proposition a, déjà, été faite aux Présidents des Conseils régional et généraux.

Monsieur le Préfet de région, intéressé par la proposition de « Conférence régionale » s'est engagé à interroger les partenaires régionaux et les représentants des collectivités territoriales sur la faisabilité de cette initiative.

En attendant les Collectifs ont demandé un moratoire sur les expulsions « des campements ».

Les collectifs du Pas de Calais ont également sollicité que l'enveloppe consacrée à l'accompagnement social par des professionnels sur le Pas de Calais soit ré abondée par l'Etat, ce dernier ayant décidé unilatéralement de l'abandonner depuis 2011 : l'accompagnement des familles repose en effet dans le 62 sur les bénévoles des collectifs, ce qui ne peut durer plus longtemps.

Monsieur le Préfet de région s'est engagé à questionner le Préfet du Pas de Calais à ce sujet.

Les Collectifs se réjouissent de la qualité des échanges durant cette réunion et de l'écoute attentive des représentants de l'Etat qui marque un renouveau dans le rapport de l'État et de la société civile.

Il est prévu de se revoir à la rentrée.

Fait à Lille le 19 juillet 2012